



À la découverte de l'histoire, de la mémoire, des archives et du patrimoine de Choisy-le-Roi

N°34 Septembre 2019

Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce numéro de *L'Actualité du Patrimoine* le programme des Journées Européennes du Patrimoine des 21 et 22 septembre. Cet éditorial me permet de saluer le travail des services municipaux et l'implication d'associations choisyennes (notamment l'Association Louis Luc pour l'histoire et la mémoire de Choisy-le-Roi et l'Office de tourisme) depuis la création des J.E.P dans notre ville en septembre 2015.

Le Choisy royal y sera évoqué avec la visite de la cathédrale et la diffusion pour la première fois du troisième film issu de la modélisation 3D du château de Choisy. Vous aurez également la possibilité de vous immerger dans l'histoire industrielle de la ville grâce à la visite proposée par l'association Louis Luc et les portes ouvertes de l'Usine Hollander, lieu actuel de création d'artistes musicien.ne.s ou plasticien.ne.s et de la Compagnie théâtrale la Rumeur dirigée par Patrice Bigel.

Je remercie monsieur Sergent pour son article sur la famille Rabinowicz. Chaque année, des élèves de l'école du Centre et d'autres du collège Emile Zola voisin rendent hommage à la mémoire de Lisa, élève de cette école, déportée le 17 août 1942 à Auschwitz parce que née juive.

Enfin, nous reviendrons sur l'exposition qui a mis à l'honneur l'artiste choisyen Ipousteguy et vous proposerons un voyage dans le temps avec des articles sur l'ancienne auberge de jeunesse et sur l'évolution du boulevard des Alliés.

Je vous souhaite une très bonne rentrée,

Carole BELLIER
Conseillère Municipale déléguée à la Culture
et au Patrimoine Historique

Retrouvez
la programmation des
Journées du Patrimoine
dans votre ville
dans ce numéro et sur
www.choisyleroi.fr



ISSN 2101 – 9711

Service Archives - Documentation - Patrimoine



Retour sur

Ipoustéguy, un artiste à Choisy : retour sur l'exposition de ce printemps

Au sommaire de ce numéro

Exposition Ipoustéguy	p. 2-3
Les JEP à Choisy	p. 4-5
Dia Log aux Navigateurs	p. 6-7
L'usine Hollander	p. 8-9
Le long du boulevard des Alliés	p. 10-11
Lisa Rabinowicz, enfant martyr des Nazis	p. 12-13
Acquisitions, prêts et dons	p. 14-15
Le fonds Ipoustéguy	p. 16-17
Le centre international de séjour	p. 18-19
Souvenir de Choisy	p. 20

Vous étiez nombreux à avoir assisté samedi 6 avril à l'inauguration de l'exposition *Ipoustéguy, un artiste à Choisy* et à la conférence donnée par Jocelyne Duvillez. Ce travail collaboratif entre l'association Louis Luc pour l'Histoire et la Mémoire de Choisy-le-Roi et les services municipaux a permis de rendre hommage à cet artiste choisyen discret et secret qui a créé pendant plus de 50 ans, de 1949 à 2003, dans sa maison atelier du 35 rue Chevreul. Il y a façonné plus de 600 œuvres sculptées exposées dans le monde entier dont *Louise Labé*, *Val de Grâce*, *Hydrorrhage*, *À la Lumière de chacun...*

L'exposition a présenté le don fait par Ipoustéguy à la Ville de Choisy-le-Roi en 2003 : des plâtres préparatoires aux œuvres, les maquettes du film *Bouvines*, des outils, des ouvrages personnels offerts par l'artiste au moment de son déménagement.

L'exposition a aussi été l'occasion de mettre en valeur *Les Nouritures publiques*, œuvre unique créée spécialement pour la salle du Conseil municipal.



Brochure réalisée
par le service
Archives Documentation Patrimoine
de la Ville de Choisy-le-Roi

Conception et réalisation :
Naséra Affane-Benaïssa, Marianne
Frezou, Sylvie Jonckheere,
Marie Ringot-Martine,
Valérie Roucard, Pascal Tafuri

Pour tout renseignement sur
l'histoire de Choisy-le-Roi :
01 48 92 41 36
archives@choisyleroi.fr

Retour sur



Le saviez-vous ?



Il s'agit des travaux de construction du commissariat de police commencés en 1984.



Les jardins

à découvrir
samedi 21 septembre
à 19h à la Tannerie

Journées européennes du Patrimoine

Rendez-vous les 21 et 22 septembre 2019 pour les Journées européennes du Patrimoine

Cette année encore à Choisy-le-Roi plusieurs manifestations se dérouleront à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine. Au programme : balades urbaines, historiques et poétiques, projection du court-métrage *Prendre la place de Rouget de Lisle*, présentation du 3^e film de reconstitution du domaine royal de Choisy et spectacles à l'usine Hollander.

Faire le Grand Tour du boulevard des Arts

Initiées par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, des animations artistiques et culturelles se dérouleront le long du boulevard des Arts et le long du chantier du futur Tram 9.

De la porte de Choisy à Paris à la place Gaston Viens à Orly, le T9 traversera un territoire en pleine transformation. Le week-end du 20, 21 et 22 septembre débutera **Le Grand Tour du Boulevard des Arts**, un programme composé de promenades urbaines, d'ateliers de création d'affiches, de projections-débats autour du patrimoine de ce territoire en mutation. Le Grand Tour du Boulevard des Arts fera escale à Choisy à partir du samedi 21 septembre au soir pour une projection-débat à la Tannerie.

Prendre la place de Rouget de Lisle : la statue de Rouget de Lisle a disparu. Un court-métrage, réalisé par Ulysse Mathieu et les élèves de la Tannerie, interroge l'absence du compositeur de *La Marseillaise*. La projection sera suivie d'un temps d'échange avec l'équipe réalisatrice, les élèves ayant participé au film, l'équipe du projet du Grand Tour du Boulevard des Arts ainsi que les Archives de la Ville.

Cette soirée sera également l'occasion de présenter le 3^e film de reconstitution du domaine royal de Choisy. Faisant suite au travail de recherche historique et de modélisation 3D engagé par la Ville de Choisy-le-Roi et l'agence Aristeas, un nouveau film vient présenter **les jardins du château de Louis XV** : un parc qui, avec ses bosquets, allées, boulingrins, labyrinthe, conjugait avec élégance les divertissements et la promenade.

Le Grand Tour du Boulevard des Arts continuera le dimanche par une balade **Autour du boulevard** qui permettra d'aller, de part et d'autre du chantier du Tram 9, à la rencontre de l'évolution urbaine de Choisy.

Informations sur www.boulevarddesarts.fr

Visite poétique aux Navigateurs

L'équipe de Declic et les habitants des Navigateurs vous invitent samedi au MAC VAL et dimanche aux Navigateurs à découvrir la restitution des ateliers de collecte de la mémoire : visite autour de la maquette du quartier, exposition, projection, performances...

Informations sur <https://declicatelier.blogspot.com>

Hollander, usine créative

L'usine Hollander et la compagnie La Rumeur vous invitent à découvrir ce lieu rempli de talents : rendez-vous samedi et dimanche après-midi pour des spectacles, des ateliers, des présentations d'artistes au 1 rue du Docteur Roux.

Et aussi : visite guidée de la cathédrale Saint-Louis Saint-Nicolas et promenade sur le thème de la faïence dans l'architecture.

Journées européennes du Patrimoine



À Choisy-le-Roi

Samedi 21 septembre

10h00

La faïence dans l'architecture

Une promenade retraçant l'histoire de la faïencerie Boulenger et les décors céramiques dans l'architecture choisyenne.
Entrée libre sans inscription.

RDV esplanade François Mitterrand (gare RER C)

13h30-19h00

Portes ouvertes à l'usine Hollander

Avec ateliers participatifs, expositions, concert...

14h00-19h30

Festival Usinage

À 14h00, 16h00 et 18h00, spectacles réalisés avec de jeunes Choisyens et la compagnie La Rumeur.

À l'usine Hollander, 1 rue du Dr Roux

19h00-21h00

De Choisy royal à Rouget de Lisle

Projection-débat autour du court-métrage *Prendre la place de Rouget de Lisle* et présentation du 3^e film de reconstitution du domaine royal de Choisy sur les jardins.

Réservation conseillée sur www.boulevarddesarts.fr

À la Tannerie, 44 rue du Dr Roux

Dimanche 22 septembre

10h00

Balade *Aufour du boulevard*

De part et d'autre du chantier du Tram 9, partez à la rencontre de l'évolution urbaine de Choisy.

RDV esplanade François Mitterrand (gare RER C)

13h30-19h00

Portes ouvertes à l'usine Hollander

Avec ateliers participatifs, expositions, concert...

14h00-19h30

Festival Usinage

À 14h00, 16h00 et 18h00, spectacles réalisés avec de jeunes Choisyens et la compagnie La Rumeur.

À l'usine Hollander, 1 rue du Dr Roux

14h00-16h00

Parcours poétique au cœur des Navigateurs

RDV devant le 11 allée Jacques Cartier

14h30

Visite guidée de la cathédrale Saint-Louis Saint-Nicolas

RDV devant la cathédrale

Retrouvez les informations sur www.choisyleroi.fr et sur www.boulevarddesarts.fr

Histoire de quartier

DIA LOG aux Navigateurs

De février à septembre 2019, les artistes en résidence in situ, regroupés au sein du processus DECLIC, ont collecté de la mémoire vive, rencontré des humanités, transmis aux jeunes la pratique de leurs médias respectifs afin de valoriser l'habitant au cœur d'un quartier construit au début des années 1950 et qui s'apprête à vivre une grande période de mutations. Durant ces mois, les habitants ont raconté leur vie, photographié, dessiné, joué pour faire un portrait de leur lieu de vie et envisager ses transformations. Architectes, plasticiens, photographe, vidéastes, metteuse en scène ont produit avec les habitants, dans un aller-retour entre le MAC VAL et leur quartier, une maquette modulable à grande échelle de leur cité sur laquelle viendront s'inscrire les témoignages et dans laquelle on pourra déambuler.

La restitution se fera dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine au MAC VAL de Vitry-sur-Seine et dans le quartier des Navigateurs à Choisy.

Porté par la compagnie Paris Concert, le processus DECLIC est co-élaboré par Myriam Drosne et Marie Ann Tràn et regroupe une équipe artistique plurielle mettant en place des actions collaboratives en adéquation avec les spécificités des territoires d'intervention. DECLIC propose, avec divers outils artistiques une réflexion toujours renouvelée de la co-action et du principe d'agir ensemble dans les espaces urbains dits « sensibles ».

Son enjeu est de mettre en voix, en lumière et en œuvre le récit des habitants dont la parole semble sans cesse sur le point de disparaître : le recueil de la parole qu'il soit de l'ordre du témoignage ou de l'échange occupe donc une place essentielle et se construit au fur et à mesure de la rencontre.

C'est à la reconquête des mots, des récits mais aussi des images que part l'équipe artistique de DECLIC. Au final, alors que des barrières (in)visibles sont dénoncées par tous et bien palpables, il s'agit de réaffirmer une histoire commune pour mieux appréhender les mutations urbaines et les comprendre.

L'action DIA LOG s'articule comme le prolongement de l'action *Être là et par là* aux Navigateurs, réalisée entre octobre 2016 et juillet 2017 et commandée par le service Renouvellement urbain. Elle est basée sur le principe de la résidence artistique in situ dans le quartier des Navigateurs afin de recueillir la mémoire du quartier et de ses habitants, en accompagnement du processus de mutation urbaine. Ainsi Benoît Labourdette, Romain Baujard et Exercice Studio sont présents sur plusieurs temps de résidence artistique, accompagnés par Myriam Drosne et Marie Ann Tràn. Des ateliers photo, video, écriture, interviews, ma-

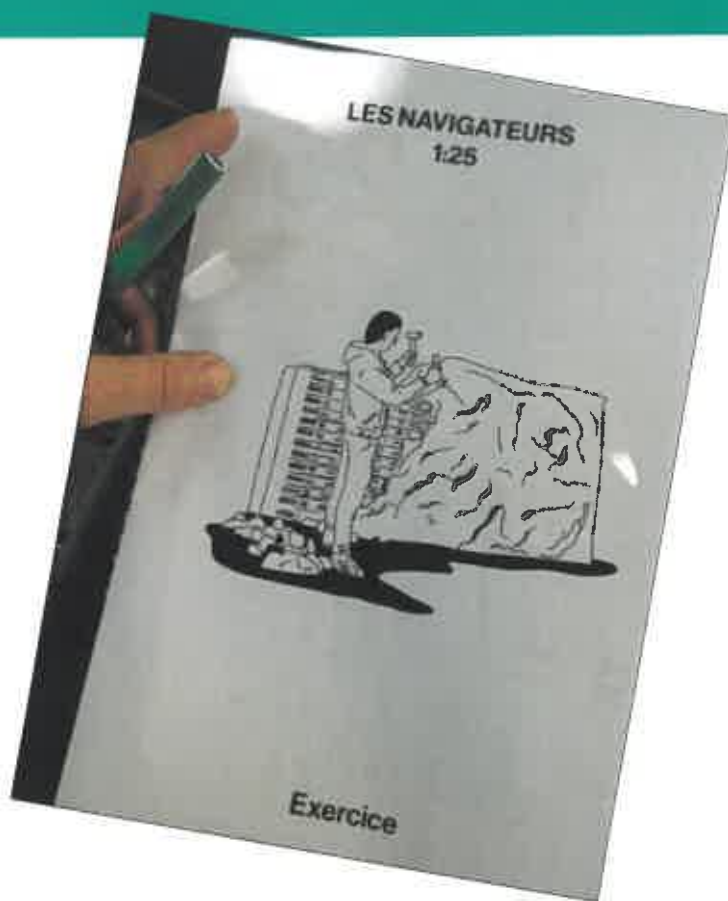
quette, dessin et théâtre se sont succédés dans le quartier des Navigateurs et au MAC VAL de septembre à août. Cette action a été menée en partenariat avec l'amicale des locataires les Supers Navigateurs et soutenue par plusieurs institutions publiques. Elle est lauréate 2019 de l'Arc de l'Innovation Grand Paris.

Le rendu des ateliers sera à découvrir lors des prochaines Journées européennes du Patrimoine. Le samedi 21 septembre durant tout l'après-midi sera présentée au MAC VAL, musée partenaire, la maquette du quartier des Navigateurs réalisée collectivement. Dimanche 22 septembre le quartier des Navigateurs vous accueillera pour un parcours décalé et poétique avec exposition, projection et performances. Rendez-vous à 14h et à 16h au 11 allée Jacques Cartier.

<https://declicatelier.blogspot.com>

<http://www.macval.fr/Journees-europeennes-du-Patrimoine-6763>

Histoire de quartier



La compagnie Paris Concert et l'amicale des locataires les Super Navigateurs présentent la restitution de DIA LOG, action artistique participative qui accompagne les mutations du quartier Les Navigateurs à Choisy-le-Roi de février à septembre 2019.

Avec
Myriam Drosne, Marie ann Trân,
Benoit Labourdette, Romain Baujard
et Exercice Studio.

21 septembre 2019 au MAC VAL

Visite autour de la maquette :
projection vidéo immersive,
VR et performances.
Entrée libre de 12h à 19h.

MAC VAL : place de la libération
94400 Vitry-sur-Seine.
Bus 183 arrêt MAC VAL ou
bus 180 arrêt Hôtel de ville-Roger Derry.

22 septembre 2019 aux Navigateurs

Parcours au cœur du quartier :
RDV à 14h et 16h allée Jacques Cartier.
18h clôture musicale et festive.
Exposition, projection,
installation et performance.

Départ et accueil : Allée Jacques Cartier à
Choisy-le-Roi 94600.
RER C arrêt Choisy-le-Roi puis 15 min à pieds
ou bus 185 jusqu'au terminus.
Depuis la porte de Choisy, bus 183
arrêt Robert Peary.



Info 06 64 31 84 16
declicatelier.blogspot.com



Patrimoine industriel

L'usine Hollander : un lieu de création À (re)découvrir lors des Journées européennes du Patrimoine



Les Journées Européennes du Patrimoine sont l'occasion de (re) découvrir l'Usine Hollander, témoin du Patrimoine industriel du Val-de-Marne et lieu de création toujours actif ! Les 21 et 22 septembre prochains, petits et grands sont invités à partager des moments créatifs dans le cadre atypique de cette ancienne maroquinerie (1796), idéalement située en bord de Seine.

La maroquinerie est la plus ancienne industrie de la ville. Fondée en 1796 par Charles Frédéric Fauler, son fonctionnement perdura pendant près de 200 ans au gré de ses différents propriétaires : Fauler, Krempft et Muntzer, Bayvet, Petitpont. En 1930, les Fourrures et Pelleteries Hollander rachètent le bâtiment. Pendant les années 1950 à 1970, l'entreprise Hollander est successivement remplacée par Modulec, Coplaz puis Faulker dont le nom apparaît encore sur la façade du bâtiment.

L'état des communes de 1902 indique que la maroquinerie est une des fabriques les plus importantes de la région, occupant plus de 100 personnes à la préparation des peaux. C'est l'invention du cuir synthétique en 1942 qui bouleverse l'activité de l'usine. Les ventes diminuent entraînant l'arrêt de la production en 1975. Le bâtiment est alors partagé en lots entre différentes entreprises.

Cependant, l'usine Hollander garde un caractère particulier. Malgré un important incendie en 1948, malgré l'addition de bâtiments industriels qui se sont ajoutés selon les besoins de nouvelles fabrications, l'intérieur du bâtiment principal reste celui d'une tannerie : sa structure est en brique et métal, avec d'importants apports de lumière et des plafonds voutés caractéristiques des usines. La maroquinerie conserve aussi l'une de ses cheminées car la vapeur était encore utilisée en 1970 pour le nettoyage des peaux.

En 1990, Monsieur Marinelli rachète l'usine pour la réhabiliter : la compagnie de théâtre « La Rumeur » s'y installe dès 1995 et des ateliers d'artistes sont aménagés. En 2011, la Ville de Choisy-le-Roi rachète l'usine. Aujourd'hui, une vingtaine d'artistes y travaille : musiciens, chanteuses, danseuse, 3D Maker, scénographes, plasticiens, peintres, graphistes, sculpteurs, street artistes, peintres décorateurs, photographes, menuisier, designers, pâtissière, costumière de théâtre, metteur en scène et actrice. Ils vous convient lors de ce prochain week-end dédié au patrimoine à une présentation de leur lieu de création et de leurs nouveaux projets autour de moments artistiques et conviviaux.



L'usine Hollander vers 1900.
Hélène Luc en soutien aux ouvriers de l'usine dans les années 1960.
© Archives communales de Choisy-le-Roi.

Patrimoine industriel



Au programme

**Samedi 21 et dimanche 22 septembre
de 13h30 à 19h**

- Découverte des lieux et de l'histoire de l'usine
- Visite d'ateliers d'artistes ouverts exceptionnellement au public
- Expositions
- Ateliers créatifs : peinture, sculpture, collages, calligraphie, gravure, etc.
- Présentation des projets de l'association « Hollander, usine créative »
- Petite librairie de livres d'art et d'activités manuelles
- Mini vide-grenier
- Accueil et restauration légère

Programme des spectacles :

Samedi à 20h : « le dernier jour d'un condamné » de Victor Hugo
par Adrien Capitaine (Compagnie « Les couleurs du vent »)

Entre 2 représentations de la Cie La Rumeur
le dimanche : concert du groupe
« Louise et le daron » et performance musicale « L'escalier éle-
trifié » par Thomas Siqueille

Dimanche à 20h : concert du groupe
« Groove bag »

Par ailleurs, ces samedi et dimanche après-midi, le théâtre de la
Cie La Rumeur présentera les travaux des ateliers qu'elle anime
en direction des jeunes tout au long de l'année à 14h, 16h et 18h.

À 14h : « Pinocchio » par l'atelier des 9-12 ans

À 16h : « Monsieur Biedermann et les incendiaires » par l'atelier
des 13-15 ans

À 18h : « Je te regarde » par l'atelier des 16-23 ans

**Usine Hollander
1 rue du Docteur Roux**



Le savez-vous ?

Quelle est cette rue ?

Réponse dans le prochain numéro

de L'Actualité du Patrimoine !

Promenade en ville

Le long du boulevard des Alliés

Sur la trajectoire du futur Tram 9, le Boulevard des Alliés est désormais intégré au Boulevard des Arts. Le terme Boulevard des Arts a été proposé il y a une dizaine d'années par l'architecte et urbaniste Paul Chemetov pour désigner la concentration d'institutions culturelles, de lieux dédiés aux pratiques artistiques et d'œuvres d'arts dans l'espace public le long de la RN 305. Un terme pour homogénéiser également les territoires qui, de la porte de Choisy à Paris à la place Gaston Viens à Orly, présentent des réalités urbaines différentes, aux histoires spécifiques.

Grand chemin de Choisy à Vitry, route royale de Choisy à Paris, Grande avenue de Paris puis avenue de Paris, le boulevard des Alliés est l'axe principal traversant Choisy du nord au sud. Il est inauguré sous le nom de boulevard des Alliés au lendemain de la Libération, le 21 octobre 1944, afin « d'honorer la mémoire des victimes de la Résistance et de la Libération ». Sa partie nord, en commun avec Thiais, prend le nom de boulevard de Stalingrad en 1945.

Au 18^e siècle, se trouve sur le côté ouest de ce « grand chemin de Choisy à Vitry », le potager du roi où sont cultivées les cultures maraîchères destinées aux menus du roi. Le côté est, délimitant le « nouveau village » voulu par Louis XV se couvre de maisons à partir du milieu du 18^e siècle : intendants, notaires, médecins, domestiques, artisans et commerçants, construisent leur demeure sur les terres à bâtir que leur a concédé le roi. Le bourg de Choisy se construit ainsi peu à peu, les boutiques et com-

merces s'ouvrent, un marché est établi, apportant une animation de village à cette artère de grande communication. À partir de 1770 y circule un service régulier de voitures publiques à chevaux. Initié par Dominique Vacquerie, marchand de vin et aubergiste, c'est le premier service de transport Choisy-Paris dont disposent les habitants. Au siècle suivant, ces voitures seront remplacées par un tramway, à traction animale tout d'abord, puis à traction électrique.

Au 19^e siècle, l'avenue de Paris, bordée de deux rangées d'arbres et aménagée de larges trottoirs, est devenue pour les Choisyens un lieu de promenade. C'est aussi sur cette voie principale, pour être visibles de tous, que les plus grands industriels choisyens établissent leur résidence : on y voit au n°25 la résidence de la famille Boulenger, propriétaire de la faïencerie. Construite en 1827 dans un style néo-classique, surnommée « le château », elle est agré-



Promenade en ville

mentée d'un parc paysager de 7 hectares. Habitée par la famille Boulenger jusqu'à la fermeture définitive de l'usine, la propriété est réquisitionnée pendant la Seconde Guerre mondiale par les autorités allemandes comme siège de la Kommandantur. À la Libération, les résistants de Choisy occupent la maison et le parc : les lieux deviennent le quartier général de la libération choisyenne et l'annexe de la Croix Rouge française. En 1947 la Ville acquiert l'ensemble de la propriété pour l'aménagement du parc Maurice Thorez en terrain de loisirs et de sports, avec gymnase, résidence pour personnes âgées et crèche. À noter que la crèche Rouget de Lisle a été inaugurée par Madame Auriol en 1951.

Quelques mètres plus loin, au n°9 boulevard de Stalingrad, se distingue l'étonnante bâtisse du céramiste Xavier Gilardoni. Construite en 1896 par l'architecte Léon Bonnenfant pour le compte du propriétaire de la tuilerie de la rue Sébastopol, cette maison-catalogue prétend faire le prestige de l'entreprise tout en étant l'habitation personnelle du couple Gilardoni-Zurlinden. Elle appartient aujourd'hui à la Caisse des dépôts et abrite un foyer de réinsertion de l'association Jean Coxtet.

Plusieurs autres maisons du boulevard présentent une histoire et une architecture intéressante.

Le n°11 a une architecture aux multiples emprunts : construit en pierre de meulière, il possède une mar-

quise Art Nouveau et un bow-window rappelant les immeubles parisiens du Second Empire. Pendant la Seconde Guerre mondiale, cette maison abritait le secours national et l'entraide d'hiver du Maréchal Pétain.

À côté au n°13, se trouve la maison dite des Pages construite en 1792 par François Gabriel Courrejoles sur un terrain que ce dernier a acquis la même année lors de la vente des biens nationaux. Edifié en pierre de taille, le bâtiment possède une façade surmontée d'une balustrade ornée de pilastres cannelés, de chapiteaux corinthiens et, autour des fenêtres, de bas-reliefs représentant des angelots, des vases et des guirlandes. S'y déroula dans les années 1950 un crime passionnel qui fit la une des tabloïds de l'époque...

Plus loin, le n°4 boulevard de Stalingrad présente l'architecture caractéristique des bâtiments de la société Est-Lumière, société qui assurait auparavant la distribution de l'électricité en région parisienne.

L'immeuble du n°10 date du 18^e siècle et abrite au cours du 20^e siècle plusieurs écoles privées. Pour l'histoire, le terrain est donné en 1765 à M. De Gillet, qui semble avoir travaillé au bureau des géomètres ou des dessinateurs d'Ange-Jacques Gabriel, pour le dédommager d'une erreur de cote qui l'a empêché de s'installer sur son premier terrain, au n°17. Ce n'est qu'en 1769 que la maison est bâtie par ses nouveaux propriétaires.

L'avenue de Paris au début du 19^e siècle : à gauche, au niveau de la place Rouget de Lisle et à droite, au niveau de la rue du Docteur Roux. © Archives communales de Choisy-le-Roi.



Lisa Rabinowicz, enfant martyre des nazis parce que juive **Par André Sergent, membre de la commission Histoire Mémoire de l'ARAC** **en collaboration avec l'association des fils et filles des déportés juifs de France**

Le 13 mai 2004 est posée, à l'entrée de l'école du Centre rue Auguste Blanqui, une plaque à la mémoire de Lisa Rabinowicz, petite fille juive déportée le 17 août 1942. Lisa habitait avec sa famille à Choisy-le-Roi et fréquentait l'école du Centre : elle allait avoir 12 ans quand elle fut déportée.

À l'occasion de recherches concernant la déportation à Choisy-le-Roi durant la Seconde Guerre mondiale, le service des Archives communales a reçu trois photographies de la part de la nièce de Lisa Rabinowicz. Sur l'une de ces photos apparaît l'ensemble de la famille : Sylla, Maurice et Lisa Rabinowicz, la fratrie, Joseph Rabinowicz et son épouse Sonia née Segermann, les parents. Cet échange a été l'occasion de retracer l'histoire de cette famille victime de la barbarie nazie.



Sur la photo de famille : à gauche les frères et sœurs, Sylla, Maurice et Lisa ; à droite les parents, Joseph et Sonia. © Collection particulière.

Au regard des rumeurs qui circulaient durant cette période de la guerre et concernant l'arrestation des Juifs, il était supposé que seuls les hommes étaient arrêtés.

Joseph et son fils Maurice s'enfuirent donc dans le sud-est de la France, en zone occupée par les Italiens, lesquels ne livraient pas les Juifs aux nazis. Maurice entra dans la Résistance et Joseph pris quant à lui un nom de clandestinité : Pierre Doukopoluk.

Après l'invasion de la zone sud par les Allemands le 11 novembre 1942, les Juifs réfugiés en zone italienne furent arrêtés à leur tour après le retrait des troupes mussoliniennes en 1944.

Joseph fut arrêté le 31 mars 1944 à Beausoleil dans le Var et déporté le 15 mai 1944 par le convoi n°73 au départ de Drancy. Il mourut la même année au camp de Kaunas Reval en Lituanie.

Maurice échappa aux arrestations, de même que sa sœur Sylla et sa fille Annette. L'époux de Sylla, Moïche Moszkowicz, fut arrêté lui aussi et mourra en déportation. Sylla et Annette furent cachées par Monsieur René Chironi. Celui-ci deviendra après la guerre le second époux de Sylla.

Restées à Choisy, Sonia et Lisa furent arrêtées au moment des rafles du Vel d'Hiv de juillet 1942. Elles décèdent à Auschwitz respectivement le 8 août et le 19 août 1942.

Une procédure en attribution au titre de « Juste parmi les Nations » a été engagée à l'initiative de l'ARAC de Choisy-le-Roi en juin 2019. Elle a été relayée par le comité Yad Vashem de Nice.



Lisa et sa nièce Annette.

© Collection particulière.

Ci-dessous, plaque à la mémoire de Lisa posée en 2004 à l'école du Centre. Le nom de Lisa inscrit dans le registre des entrées d'élèves de l'école.



Lisa Rabinowicz

Lisa Rabinowicz est née à Paris, dans le 12^{ème} arrondissement, le 27 août 1930. Arrivée avec ses parents, sa sœur et son frère à Choisy, elle est inscrite à l'Ecole du Centre le 2 octobre 1936. La famille habite alors au n° 39 rue Emile Zola avec Baruck Segermann, frère de Sonia, qui sera lui aussi victime du nazisme.

Les 16 et 17 juillet 1942 ont lieu les rafles du Vel d'Hiv : pendant ces journées, 4 000 enfants de Paris et de sa banlieue sont arrêtés. Lisa est arrêtée avec sa mère par la police française à leur domicile au n°28 avenue de Paris à Choisy-le-Roi (actuellement boulevard des Alliés) le 16 ou le 17 juillet. Toutes deux sont envoyées et parquées au Vélodrome d'Hiver à Paris où elles restent 5 ou 6 jours.

Le 21 juillet, elles sont transportées et internées au camp de Pithiviers, dans le Loiret. Lisa y reste jusqu'au 15 août. Début août (les 3, 5 et 6 août), 2 000 mères sont séparées de leurs enfants et déportées... Les enfants, restés seuls, sans leurs parents, restent encore une dizaine de jours au camp de Pithiviers, puis sont déportés à leur tour.

Le 15 août, Lisa et les autres enfants quittent Pithiviers pour Drancy, dit « l'Antichambre de la mort ». Ils y passent deux jours.

Le 17 août 1942, par le convoi n°20, Lisa et environ 600 autres enfants, accompagnés de 300 adultes venus du Camp des Milles, sont entassés dans 15 wagons à bestiaux. Ils quittent Drancy pour Auschwitz où ils arrivent le 19 août. Tous les enfants sont gazés à l'arrivée. Lisa allait avoir douze ans.

Le parcours de Lisa a pu ressembler à celui d'Annette Krajcer dont le témoignage est repris par Eric Conan dans le livre *Sans oublier les enfants* (Eric Conan, *Sans oublier les enfants*, Grasset et Fasquelle, 1991).

Rabinowicz	17 août 42	11 ans	Joseph	39 rue Emile Zola	...
------------	------------	--------	--------	-------------------	-----

Acquisitions

Les derniers prêts, dons et dernières acquisitions

Le service municipal Archives Documentation Patrimoine s'enrichit régulièrement, que ce soit par des achats, des dons ou des prêts, d'ouvrages, de documents, de photographies, d'objets... se rapportant au patrimoine et à l'histoire de la ville, ainsi qu'à la vie quotidienne des Choisyens. Ces ouvrages, cartes postales, photos, tout comme les autres documents d'archives, sont en libre consultation au service Archives Documentation Patrimoine. Le service possède également une collection d'objets provenant de l'activité des anciennes entreprises choisyennes. Une partie de ces objets sont exposés dans l'Hôtel de Ville et dans les locaux du service Archives Documentation Patrimoine.



Coup de cœur

Prêt de deux photographies du magasin Télino, magasin d'électroménager : l'une vers 1960 au n°37 rue du Docteur Roux et l'autre vers 1970 au n°50 rue du Docteur Roux.



Acquisitions



Ci-dessus : l'avenue Jean Jaurès lors de sa démolition.
Ci-dessous : l'avenue Jean Jaurès lors des travaux de rénovation du centre ville.



histoire et archives

Bernard Allorent

La fortune de la Grande Mademoiselle

Anne Marie Louise d'Orléans,
duchesse de Montpensier (1627-1693)
Un enjeu politique au XVII^e siècle

Éditions: Librairie Honoré Champion
3, rue Corneille - Paris 8
www.honorochampion.com

Vient compléter la bibliothèque historique du service des Archives communales ce nouvel ouvrage de Bernard Allorent paru aux éditions Honoré Champion : *La fortune de la Grande Mademoiselle*. Ce travail de recherches s'attache à l'étude des biens d'Anne Marie Louise d'Orléans qui posséda une fortune singulière acquise sur trois siècles.

Bernard Allorent, *La fortune de la Grande Mademoiselle Anne Marie Louise d'Orléans duchesse de Montpensier (1627-1693) Un enjeu politique au XVII^e siècle*, Histoire et archives hors-série n°18, Honoré Champion, 2019
ISBN 978-2-7453-5004-6

Vous aussi contribuez à l'enrichissement de notre mémoire commune

Vous voulez vous débarrasser de vieux journaux, de vieux documents, de photos ou d'objets ayant été réalisés par des entreprises choisyennes (verreries, cristalleries, faïenceries...) ? Le Service Archives Documentation Patrimoine de la mairie est intéressé.

Ce service municipal a pour mission première de collecter les archives et les objets relatifs à l'histoire et au patrimoine de notre ville. Si vous souhaitez conserver vos documents ou objets, et en partager la connaissance, le service peut les faire reproduire pour en garder une copie (scanner, appareil photo) et vous rend vos originaux.

Votre geste contribue ainsi à enrichir le patrimoine de notre ville et à mieux faire connaître nos richesses historiques.

Contact : service Archives Documentation Patrimoine
n°16 avenue Anatole France, Choisy-le-Roi
Tél : 01 48 92 41 36
archives@choisyleroi.fr

Ipoustéguy : un fonds à restaurer pour être valorisé

À son départ de Cholsy pour sa Meuse natale en 2003, Ipoustéguy offre à la Ville des sculptures en plâtre, maquettes, outils, ouvrages personnels venant de son atelier, ouvrant ainsi les coulisses de son univers et de sa création. Ce don pérennise aussi son lien avec Cholsy où l'artiste vécut plus de 50 ans. En outre, les photographies prises par Despatin et Gobeli dans l'atelier du 35 rue Chevreul témoignent de l'activité créatrice du sculpteur et servent la mémoire de ce lieu. La Ville possède également une belle collection de clichés de l'artiste lors de la conception de l'œuvre *Les Nourritures publiques* créée spécifiquement pour la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville.

Le fonds Ipoustéguy recoupe les collections se rapportant à l'artiste. Il s'est constitué à partir du don fait par l'artiste et est répertorié sous la nomenclature « 47 Z Fonds Ipoustéguy 35 rue Chevreul ». Il se compose d'une quantité importante et variée d'objets provenant de l'atelier de l'artiste : plâtres en pleins et en creux, maquettes, mais aussi ouvrages, outils et travaux préparatoires. Parmi ces objets figurent aussi des moules, des poteries, des outils et des ouvrages ayant appartenu aux céramistes Ernest Chaplet et Émile Lenoble qui occupaient auparavant l'atelier. À noter ici, une remarquable série de photographies sur plaques de verre d'Émile Lenoble : on y trouve des photos de ses voyages, de ses travaux, de sa famille et quelques unes de Cholsy.

Ce fonds possède donc une forte valeur patrimoniale : son rôle documentaire en fait une source d'informations artistiques, techniques et historiques.

La grande majorité de la collection comprend des épreuves en plâtre de Paris ayant servi à l'exécution de plusieurs œuvres majeures d'Ipoustéguy : *Val de Grâce*, *L'Homme*, *La Mort du Père*, *Les Plongeuses*, *La Mort de l'évêque*

Neumann, *l'Homme passant la porte*, *Femme au soleil*, *À la lumière de chacun*. On observe sur ces épreuves différentes techniques de moulage : se trouvent des pièces en plâtre plein, moulées en un même bloc, et en plâtre creux, réalisées à partir d'un moule. On observe également sur les plâtres le recours à des emplis, des incorporations de métal, bois, toile, fibres, intégrés lors du modelage et qui solidifient les éléments.

La plupart des œuvres sont constituées de différentes pièces moulées séparément puis assemblées entre elles grâce à des armatures et des points d'attaches en métal. L'assemblage des épreuves en plâtre permet d'obtenir un moule pour la réalisation de l'œuvre en bronze. Ainsi l'épreuve en plâtre de *L'Homme* comprend les jambes, les bras, le torse, le bassin, ensemble d'éléments composant la statue intégrale.

En revanche, exposer ces œuvres reste complexe : ces éléments détachés nécessiteraient un soclage, soit une structure permettant de donner une lecture de l'œuvre ou de recomposer l'œuvre, dans les cas où l'ensemble des éléments ont été conservés.

Par ailleurs, entreposés plusieurs années dans l'atelier du 35 rue Chevreul, parfois fragmentaires et fragiles, pour certains abîmés, ces plâtres nécessitent également pour la plupart une restauration pour être préservés et pour pouvoir être mis en valeur auprès du public.

À côté de ces éléments en plâtre le don comprend le scénario et les maquettes prévues pour la réalisation du film *Bouvines* (se reporter à *L'Actualité du Patrimoine* n° 33) et divers objets faisant partie de l'univers de l'artiste : des outils de taille, des cires servant à teinter les plâtres, ainsi que la boîte à outils pour travailler le marbre qui avait été offerte à Ipoustéguy lors de son voyage en Italie. Figurent aussi trois tableaux : le dyptique de Mac Orlan et un Autoportrait.

Un film *Un déménagement* annoncé a été réalisé au moment du don de l'artiste par Marianne Montchougny, alors responsable du service municipal Arts plastiques. Témoignage de ce moment privilégié, il est visible sur les sites des photographes Despatin et Gobeli.

<http://despatin.gobeli.free.fr/IPOUSTEGUY/VIDEO-UnDemenagementAnnonce.html>

À découvrir



Mort de l'évêque Neumann
Éléments en plâtre,
original en marbre et bronze

En novembre 1975, les autorités ecclésiastiques américaines de l'Église de Philadelphie demandent à l'artiste de s'intéresser à la mémoire de l'évêque Neumann, premier ecclésiastique américain canonisé le 19 juin 1977. Dans son œuvre, Ipoustéguy représente la mort de l'évêque dans le dénuement et l'indifférence générale : étendu dans la neige, il est relevé par une enfant aveugle tandis que la foule passe.

Toutefois, l'œuvre n'est pas appréciée par le clergé américain et Ipoustéguy en fait don à son village natal de Dun-sur-Meuse en 1995.

À (re)découvrir

Les Nourritures publiques, une œuvre symbolique

En 1986, Ipoustéguy répond à une commande de la Ville de Choisy-le-Roi pour la réalisation d'un bas-relief destiné à la salle du Conseil municipal du nouveau centre administratif.

L'œuvre de bronze représente Choisy avec les tours, la Seine et le pont, le parc et la mairie, la statue de Rouget de Lisle.

Ipoustéguy explique : « C'est un déjeuner sur l'herbe où trois jeunes filles sont évoquées. La Liberté, l'Égalité, la Fraternité, parce que ce sont des jeunes filles dont on nous parle à longueur de temps, qu'on nous montre de très loin et d'une façon épisodique, et qui remplissent notre univers philosophique depuis pas mal de temps. »

À partir de 1980, l'artiste travaille plus particulièrement sur « l'ombre des choses » : « je me demandais pourquoi le sculpteur n'avait jamais traité de cet accompagnement naturel : notre ombre (...). Pourtant s'est imposée à moi cette idée que l'ombre des choses est la première de leur environnement », explique Ipoustéguy. Apparaissent également à cette époque des figures d'acrobates et des fruits, formes présentes dans le bas-relief des *Nourritures publiques*.

La technique utilisée

Pour réaliser ce bas-relief, l'artiste a créé un modèle en bois et plâtre. Terminée en bronze, il s'agit d'une pièce unique qui n'a donné lieu à aucune autre réplique. Le modèle grandeur nature a été débité en morceaux, qui ont été moulés et fondus en bronze selon la technique de la fonte au sable. Des oxydes métalliques peuvent être appliqués sur le bronze, pour créer des patines de teintes allant du noir au brun, au jaune doré ou même au vert presque bleu. « La sculpture de Choisy est sans patine, prévue dans sa couleur naturelle. C'est un choix. Je pense que sur le pan du mur, à l'intérieur de la salle, il faut quelque chose d'assez clair. Dans cet intérieur, le métal conservera longtemps son apparence actuelle ». La fonte des *Nourritures publiques* eut lieu aux fonderies Blanchet et Cie, Landowski à Bagnolet.





Le centre international de séjour

« Le centre international de séjour clame sa raison sociale, en termes trilingues, sur un panneau juché haut à l'entrée. Impossible de le manquer en longeant l'avenue de Villeneuve-Saint-Georges. Arrêt au numéro 125 où l'accueil laisse entrer une file de voitures, souvent couplées de caravanes, le tout porteur d'immatriculations déclinant toutes les nationalités d'Europe. Et puis, il y a les vacanciers piétons, bossus de sacs à dos surchargés, ainsi que les estivants pourvus de bicyclettes devenues bêtes de somme. Bref, tout un peuple fatigué d'heures de route ou de marche est venu là, cherchant un hébergement provisoire pas trop cher, et même bon marché, à treize kilomètres d'une capitale impitoyable pour les petits budgets. » C'est ainsi que Bruno Delion, dans son article « Au bon accueil » pour le journal *L'Humanité*, fait en 1992 la présentation de ce lieu de Choisy qui accueillait des voyageurs du monde entier.

Construit sur les plans de l'architecte Roland Schweizer pour la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ), l'équipement ouvre ses portes au début des années 1970 s'inscrivant dans le plan de développement du camping de la région parisienne. Situé dans le parc interdépartemental des sports, sur une superficie de 10 hectares, il comprend une auberge de jeunesse et un terrain de camping-caravanning destinés uniquement aux vacanciers provinciaux et étrangers. Afin d'éviter un engorgement permanent, une durée maximale de séjour est fixée à 15 jours.

Le centre international de séjour propose dans son bâtiment principal, qui abrite l'auberge de jeunesse, une série de services : self, boutique, guichet de change, salle de télévision, machines à laver, un bar-discothèque, salle de réunion et de réception.

Le centre bénéficie d'une grande dimension d'accueil grâce à son emplacement dans le parc interdépartemental : l'auberge de jeunesse propose un hébergement de 288 lits tandis que le camping a une capacité d'accueil de 120 emplacements camping et de 45 emplacements caravanning.

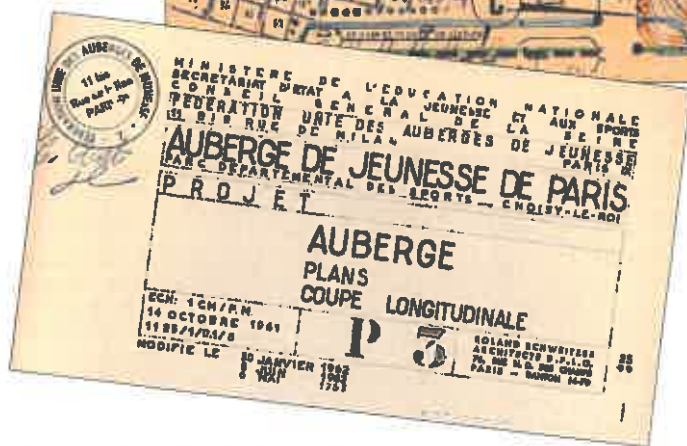
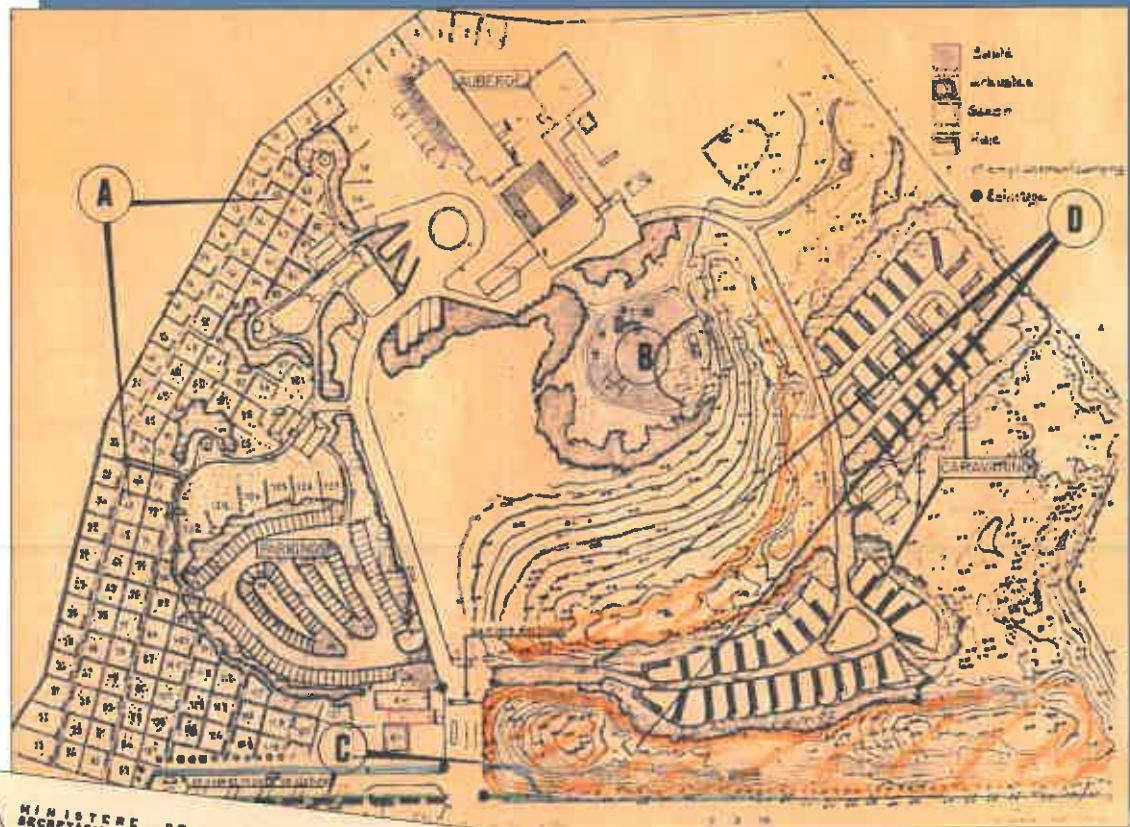
Nécessitant des travaux de mise en sécurité, l'équipement est obligé de mettre une première fois ces activités en suspens pendant 10 mois en 1993-1994. La deuxième phase de travaux nécessaire pour une activité durable n'ayant pas été réalisée faute de financement, l'équipement en arrive à une procédure de redressement judiciaire qui, malheureusement, aboutit à une liquidation en 1998. Squatté, ne répondant plus aux normes d'accueil du public, le bâtiment est finalement démoli. À sa place, le Conseil d'administration du parc décide de créer un centre d'animations écologiques. Celui-ci ouvre ses portes en juillet 2002.

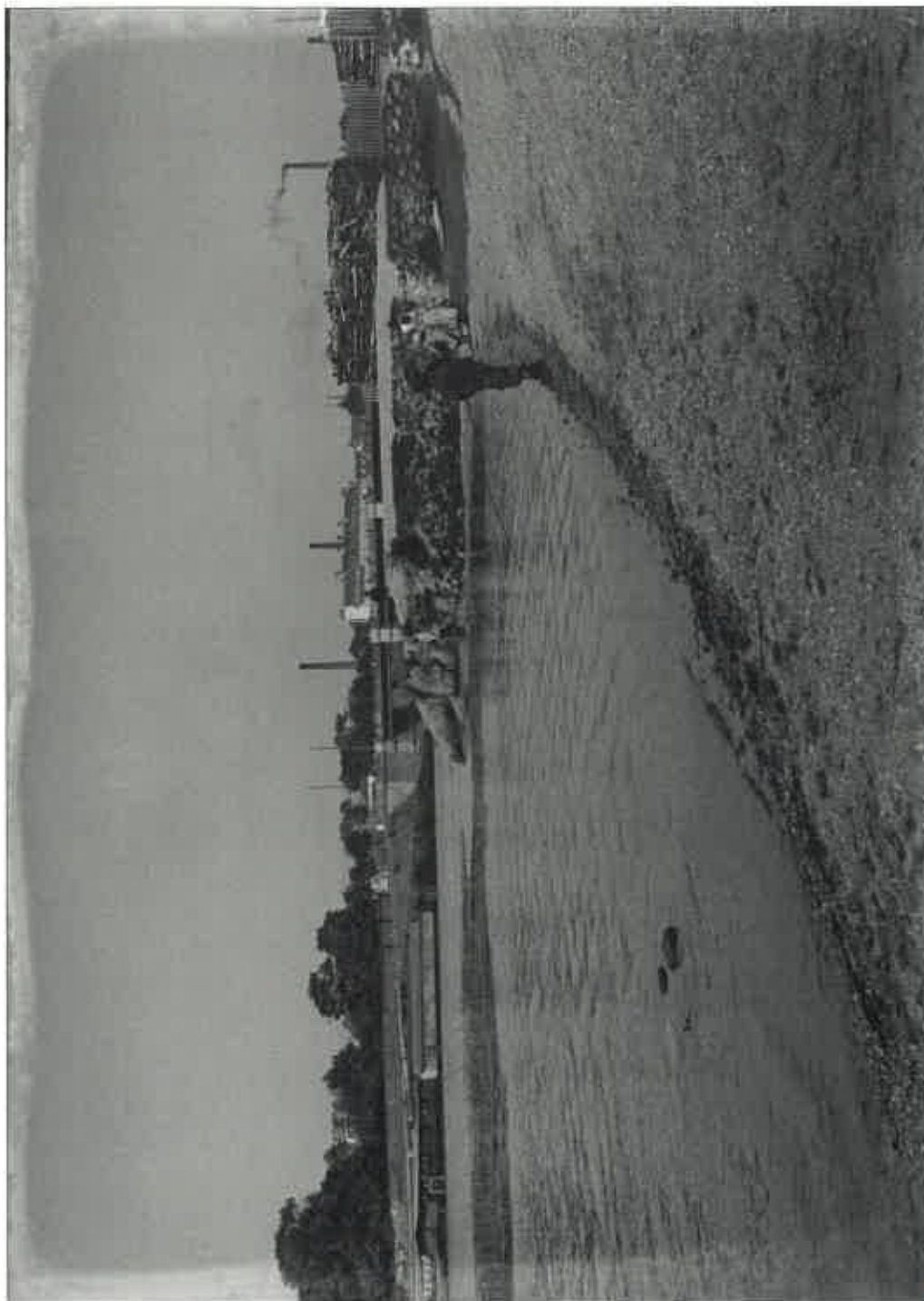


Photo : Archives communales de Choisy-le-Roi / Dépliant publicitaire : don d'un particulier.

Ci-contre : plan du centre international de séjour par l'architecte Roland Schweizer. Archives communales de Choisy-le-Roi. Photographies. AC Choisy-le-Roi / Don d'un particulier.

Mémoire





Les bords de Seine à Choisy-le-Roi au début du 20^e siècle
photographiés par le céramiste Émile Lenoble
Fonds 47 Z Ipoustéguy 35 rue Chevreul—Archives communales de Choisy-le-Roi.

Depuis septembre 2008, *L'Actualité du Patrimoine* est publié trois fois par an. Vous pouvez vous procurer les autres numéros auprès du service Archives Documentation Patrimoine. Le journal est également consultable sur le site internet de la Ville www.choisyleroi.fr dans la rubrique *Découvrir Choisy*.

Prochain numéro de
*L'Actualité du
Patrimoine*
Décembre 2019

Service Archives Documentation Patrimoine

n°16 avenue Anatole France

Tel : 01 48 92 41 36
Mail : archives@choisyleroi.fr

Nous rendre visite :
Mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Lundi et mercredi sur rendez-vous

Nous écrire :
Hôtel de Ville
Place Gabriel Péri
94607 CHOISY LE ROI